

Prénom : ..... Date : .....



Révisions CFG

Thème 6 : construire son projet professionnel

Fiche 1

- Les statuts

Le CAP c'est le Certificat d'aptitude professionnelle.

On le prépare en deux ans parmi plus de 200 spécialités.

On a deux possibilités de préparer un CAP.

**En Lycée professionnel, vous êtes sous statut scolaire**, c'est à dire que **vous êtes élève** de l'Education nationale. **En Centre de Formation par l'Alternance (CFA), vous êtes apprenti**, c'est à dire lié par un contrat d'apprentissage signé avec votre établissement et un employeur. C'est un contrat de travail spécifique qui vous permet d'être payé. 7 jeunes en formation professionnelle sur 10 relèvent du statut scolaire et 3 sur 10 sont apprentis..

### 1. Indique par une croix le statut de la personne

Situation	scolaire	salarié
Céline a 15 ans. Elle effectue un stage de découverte professionnelle dans un salon de thé.		
Meddy a 16 ans. Il travaille en alternance dans une jardinerie et se rend au CFA une semaine tous les mois.		
Laurence a 36 ans. Elle travaille dans un bar comme stagiaire car elle effectue une formation de serveuse proposée par Pôle Emploi.		
Jérôme a 50 ans. Il suit une formation en électronique et régulation pour remplacer Romain qui prend sa retraite.		
Ludovic a 30 ans. Il est en CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques. Il a obtenu un congé de formation.		